



Le Tram
ANNEMASSE - GENÈVE

RIVERAINS PROFESSIONNELS, FACILITER VOTRE QUOTIDIEN



- // SITUATIONS D'URGENCE
- // COUPURES DE RÉSEAUX
- // ACCESSIBILITÉ
- // LIVRAISONS
- // GESTION DES DÉCHETS



Cette plaquette a vocation à donner des conseils pratiques sur :

- > la vie quotidienne du chantier sur les questions d'urgence,
- > les coupures de réseaux,
- > l'accessibilité aux établissements commerciaux,
- > les livraisons,
- > les problématiques de gestion des déchets.



PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque concessionnaire est tenu de prévenir ses clients de l'interruption momentanée du service.

D'une manière globale, ni Annemasse Agglo ni l'Info Tram ne sont responsables des travaux des différents concessionnaires de réseaux (électricité, gaz, téléphone, fibre, etc.) et encore moins des coupures prévues ou non qui seraient faites par ces concessionnaires et de leurs conséquences.

En cas de coupure d'alimentation vous pouvez contacter directement vos fournisseurs ou distributeurs de services habituels :

électricité (ENEDIS), gaz (GRDF), eau (AA), téléphonie et câble (Orange, Completel, Free, SFR, Numéricable, Bouygues Télécom, etc.).



QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE ?

Urgence vitale
Pompiers **18** - Police **17**

Urgence sécurité
GAZ (24h/24)
0 800 473 333

Assistance dépannage **ENEDIS**
(24h/24) **0 972 675 074**

Astreinte **Orange** (24h/24)
39 00



LES COUPURES DE RÉSEAUX ET GÊNES DE CHANTIER



// COUPURES D'EAU

Pour les travaux d'eau et d'assainissement, ce sont les services Eau et Assainissement d'Annemasse-Agglomération qui pilotent les travaux et préviennent les usagers.

Le service Eau et Assainissement informe au minimum 48h avant la coupure d'eau. Les coupures durent généralement une demi-journée. Selon la technicité, une coupure d'une journée peut être possible ; le service essayant de ne jamais dépasser une journée.

Pour les professionnels, les coupures sont organisées de manière préférentielle le lundi matin. Pour des professions spécifiques (coiffeurs, restaurants, alimentaires...), le service Eau et Assainissement contacte personnellement l'utilisateur pour convenir de la période de coupure.

Astreinte eau et assainissement :

► **Annemasse-Agglomération : 06 01 59 52 68**



// COUPURES DE TÉLÉPHONE (CUIVRE OU FIBRE)

En ce qui concerne le chantier Tram, la plupart des coupures seront invisibles pour l'utilisateur.

Concernant les professionnels, Orange prévient généralement par téléphone, SMS, etc. 3 semaines à l'avance de la date, de l'heure et de la durée de la coupure.

D'une manière globale, nous vous conseillons de relire les clauses de vos contrats et de vous adresser directement à votre opérateur téléphonique.

Assistance technique Orange pour les professionnels :

► **3901**



// COUPURES DE GAZ

GRDF informe ses clients minimum 2 jours avant les coupures. Les professionnels, notamment ceux travaillant avec le gaz (restaurateurs, etc.) sont contactés généralement par téléphone pour l'organisation de la coupure qui a lieu de préférence le lundi matin.

Il est important de se rendre disponible pour la remise en service du gaz.

N° vert Urgence Sécurité Gaz :

► **0 800 47 33 33**

Pour davantage d'informations :

► www.grdf.fr/entreprises/services-gaz-en-ligne/coupeure-gaz et <http://www.grdf.fr/entreprises/faq-maintenance-et-securite>



// COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

ENEDIS informe ses clients 3 semaines avant par SMS du jour et des horaires de la coupure. Les professionnels sont généralement contactés par téléphone (vérifiez qu'Enedis soit bien en possession de votre numéro de portable).

Les coupures d'électricité devraient être au maximum et dans la mesure du possible d'une demi-journée.

Ces 3 semaines doivent permettre aux clients de s'organiser. D'une manière globale, ce sont les relations contractuelles avec ENEDIS qui régissent ces coupures et leurs conséquences (voir les différents modèles de contrats sur <http://www.enedis.fr/votre-contrat-avec-erdf>).

Téléphone dépannage public ENEDIS 24h/24

► **09 72 67 50 74**



// COUPURES DE RÉSEAUX ET PERTES ÉCONOMIQUES D'EXPLOITATION

Avant tout une affaire d'assurances...

En cas de coupure prévue ou imprévue engendrant une perte de stock, l'impossibilité de travailler, et/ou une perte d'activité, il s'agit avant tout d'une question d'assurances. Regardez bien vos contrats, faites le point sur les dispositifs d'information donnés par les différents concessionnaires et relayés le cas échéant par Annemasse Agglomération ou ses partenaires. Évaluez la pertinence ou non de déposer un dossier auprès de votre assureur ou de votre fournisseur d'accès.

Vous aurez également la possibilité d'intégrer tout ou partie des baisses d'activité dans votre demande auprès de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable pour les travaux du Tramway Annemasse Genève (CIAT) qui s'engage à étudier ces points particuliers.

Plus d'informations sur :

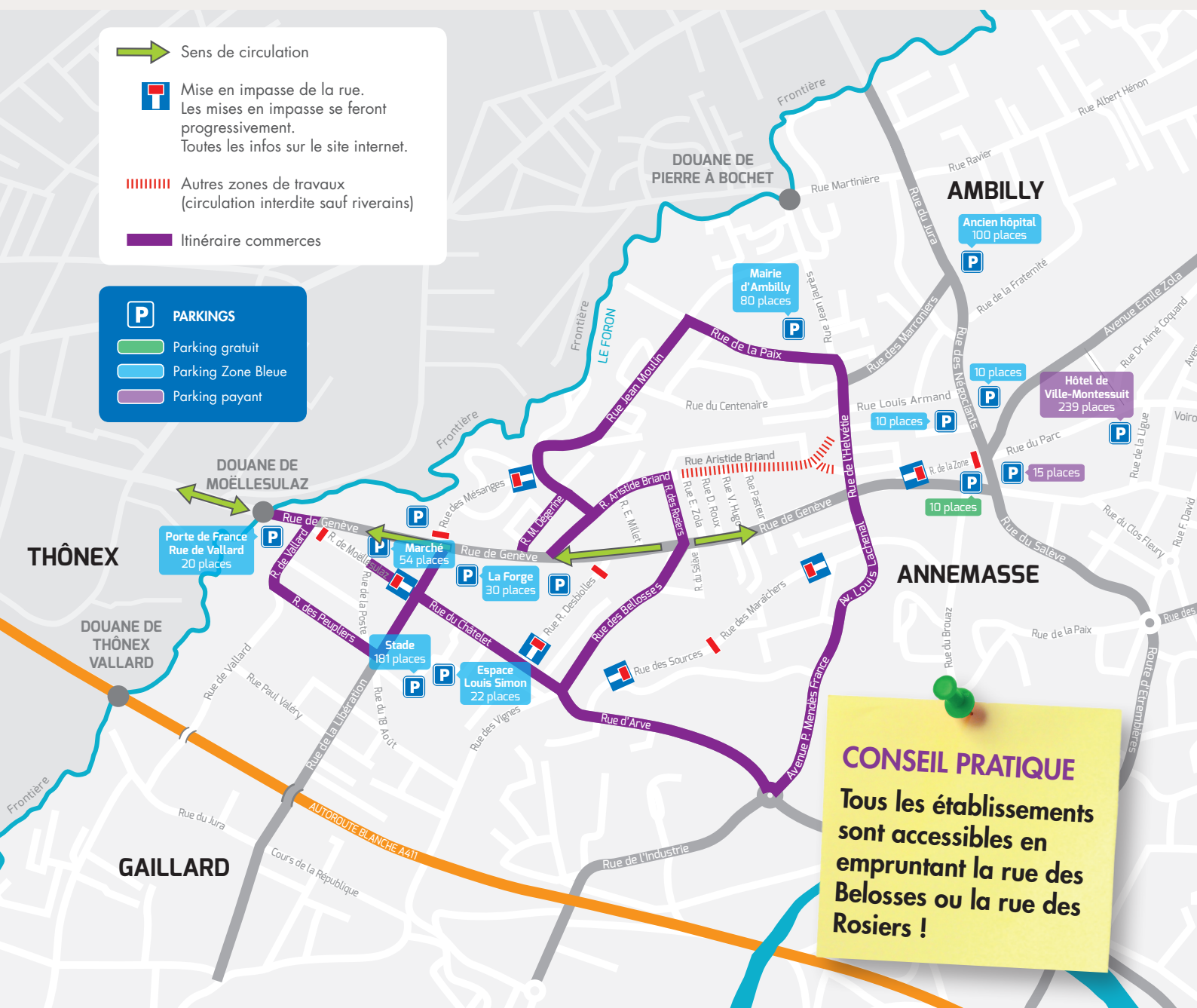
► www.tram-annemasse-geneve.fr/riverains-professionnels/etre-indemnie/



L'ACCESSIBILITÉ AUX COMMERCES DE L'AVENUE DE GENÈVE DEPUIS MAI 2017

// 4 DÉVIATIONS "COMMERCES" SONT ORGANISÉES ET FLÉCHÉES

- **Accès aux commerces de Gaillard depuis Annemasse :** Prenez à droite et suivez l'itinéraire commerces par la rue de l'Helvétie, la rue de la Paix, la rue Jean Moulin, la rue du Pont Noir et la rue Dégérine.
- **Accès aux commerces d'Ambilly depuis Annemasse :** Prenez à gauche au carrefour de la Croix d'Ambilly et suivez l'itinéraire commerces suivant : avenue Louis Lachenal, avenue Mendès France, rond-point du Brouaz, Rue d'Arve, rue des Bellosses. Vous pouvez également emprunter la déviation nord par Ambilly et reprendre la rue du Pont Noir, la rue Briand puis la rue des Rosiers.
- **Depuis Genève et pour vous rendre entre le numéro 61 et 92 :** Suivez l'itinéraire suivant : rue de Vallard, rue des Peupliers, rue Libération, rue de Genève.
- **Depuis Genève et pour vous rendre aux commerces dans le secteur du Casino ou sur les commerces d'Ambilly :** Suivez l'itinéraire suivant : rue de Vallard, rue des Peupliers, rue Libération, rue du Chatelet, rue des Bellosses, rue de Genève.





LES LIVRAISONS



// ACCÈS AUX ENTRÉES, LIVRAISONS

Des aires de livraisons temporaires/provisoires sont aménagées à proximité des emprises de chantier. Les entreprises de travaux publics sont sensibilisées à la question des livraisons et de l'accès piéton et automobile aux entrées privatives des immeubles. Elles ont pour consigne de faciliter autant que possible l'accès des riverains et le travail des livreurs. Prenez contact directement avec le chef de chantier.

Par ailleurs, pour les livraisons, nous vous conseillons de :

- Prévenir vos fournisseurs des difficultés pouvant être rencontrées pour les livraisons à proximité des chantiers tramway afin qu'ils préviennent leurs livreurs. Les gabarits des camions peuvent être adaptés.
- Indiquer à vos livreurs et fournisseurs d'éviter de stationner en pleine voirie au risque de rapidement saturer l'espace public et de faire fuir les clients des établissements commerciaux.
- Anticiper les horaires de livraison en demandant aux livreurs de prévenir dans la mesure du possible.

► **Pour tout cas particulier, nous vous remercions de nous contacter au numéro Info-tram : 04 50 87 99 99 ou info-tram@annemasse-agglo.fr**

Par ailleurs, Annemasse Agglo a entrepris de prévenir les **principaux syndicats de transporteurs** pour les informer du projet de tramway et de la nécessité de s'adapter.



// LES LIVRAISONS À L'ISSUE DES TRAVAUX

Des aires de livraison ont été pensées pour chaque quartier commerçant avec généralement une réglementation qui autorisera vraisemblablement les livraisons entre 7h et 11h et une réglementation d'arrêt minute sur ces mêmes places au-delà de 11h.

Il sera totalement impossible de stationner sur le tracé du tramway.

Les voiries ne devront en aucun cas être bloquées.



LA COLLECTE DES DÉCHETS



// GESTION DES DÉCHETS

Des points de collecte provisoires seront mis en place pour les déchets. Ils sont fléchés sur le terrain. Vous trouverez également la localisation de ces points de collecte et toute information nécessaires sur des flyers qui seront diffusés auprès des riverains suivant l'avancement du chantier.

INFO TRAM

Pour toute question technique ou économique

Contacts

04 50 87 99 99 - info-tram@annemasse-geneve.fr

Info Tram

Annemasse Agglo

11 avenue Emile Zola - 74100 Annemasse

Plus d'infos

www.tram-annemasse-geneve.fr



> Partenaires du dispositif d'accompagnement économique :



> Partenaires Financiers :

